

Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 3 (1901)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Artikel: L'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES AUX ÉTATS-UNIS
Autor: Smith, D.-E.
Kapitel: III. — Programmes officiels
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-4645>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

charte leur donnant en quelque sorte l'investiture officielle, ce qui leur permet de délivrer des grades universitaires. Or, ceci explique pourquoi la valeur de ces diplômes dépend beaucoup de l'Etat où est situé le collège et de ce collège lui-même. Ainsi l'Etat de l'Illinois, bien qu'on y trouve la grande Université de Chicago, s'est beaucoup discrédité, en accordant également à d'autres universités qui ne possédaient pas les garanties désirables, la collation des grades.

La durée des études au collège est de quatre ans en moyenne et est couronnée par le baccalauréat ès arts, philosophie, sciences et lettres. Cependant, quelques pédagogues distingués ont soutenu que trois années étaient suffisantes, et cette réforme a été adoptée par un de nos collèges les plus célèbres.

Le terme d'Université a une signification assez vague aux États-Unis. Ainsi il peut s'appliquer à un simple collège, mais en général il désigne un établissement d'instruction supérieure comprenant deux ou plusieurs collèges, tels que, par exemple, ceux de droit, de lettres, de médecine. Quelques-uns sont des écoles d'instruction supérieure comparables à l'école normale en France ou aux séminaires des universités allemandes. Tel est le cas pour les Universités John Hopkins de Baltimore, d'Harvard à Cambridge (Massachusetts), de Columbia à New-York, de Clark à Worcester (Massachusetts), l'Université de Chicago, et leur titre de docteur en philosophie (ès sciences) a la même valeur que celui délivré par une université allemande.

Il y a encore les écoles normales pour la préparation des professeurs d'écoles primaires et d'écoles supérieures. Ces écoles normales diffèrent beaucoup dans les divers Etats ; les meilleures exigent pour l'entrée des grades universitaires sérieux et la durée des études y est de deux ou trois ans.

III. — PROGRAMMES OFFICIELS

Il n'existe pas de programmes officiels dans le sens qu'on prête en Europe à cette expression. Les matières enseignées dans les écoles élémentaires et les écoles supérieures dépendent en grande partie du bon vouloir des autorités locales. Quant aux

collèges, ils ne sont soumis à aucun contrôle. Néanmoins, on constate une grande uniformité parce qu'aucune des écoles supérieures, par exemple, n'oserait paraître incapable de préparer ses élèves à l'admission des collèges les plus renommés. Les collèges à leur tour sont, les uns par rapport aux autres, en état d'émulation perpétuelle ce qui fait qu'aucun ne se hasarderait à abaisser le niveau des examens d'entrée, de telle sorte qu'un collège californien se montre tout aussi exigeant que celui de l'Université de Yale, séparé de lui par une distance de 5 000 kilomètres.

D'autre part, quelques États exercent en réalité un contrôle efficace sur les hautes écoles au moyen d'examens officiels. Tel est, par exemple, le cas pour l'État de New-York (regents-examinations), ce qui assure une certaine uniformité. D'autres États subventionnent eux-mêmes leurs écoles normales qui sont par cela même sous leur dépendance. Ainsi les écoles normales de l'État de New-York ont un programme semblable, adopté par elles, mais qui doit être sanctionné par le directeur (super intendant) de l'instruction publique.

Comme on le sait, la constitution démocratique des États-Unis donne la plus grande partie du pouvoir aux autorités locales qui régissent chacun de ces États. Le directeur de l'instruction publique nommé par le pouvoir central n'a nullement le droit de modifier à son gré les programmes ou de nommer les professeurs. Par contre, l'opinion publique exerce une grande influence, quand il s'agit d'une réforme; on prête la plus grande attention à ce qui est dit dans les assemblées de professeurs, et les rapports de leurs différents comités ont beaucoup contribué, dans les dix dernières années, à la confection des nouveaux programmes et à l'adoption des méthodes à employer, en stimulant les professeurs vers un idéal de plus en plus élevé.

IV. — LES CLASSES DE MATHÉMATIQUES

Les huit classes de l'école primaire ne comportent que peu de mathématiques, si on en excepte l'arithmétique; cependant on a poussé récemment celle-ci jusqu'à l'étude des équations les plus simples et à celle des mensurations, de façon à donner quel-